

Pré-demande de manifestations sportives

Vous avez un projet de manifestation sportive ? Pensez à informer la Direction des Sports et de la Santé pour étudier sa faisabilité.

Remarques importantes

Avant de vous délivrer une autorisation, nos services consultent l'ensemble des instances concernées, ceci afin de recueillir leurs éventuelles observations.

Votre dossier complet devra être déposé au service des Sports en respectant les délais suivants :

- 4 mois avant la date de manifestation sportive sur la voie publique ;
- 2 mois avant la date de manifestation sportive sur un équipement sportif.

Démarche



Téléchargez le **formulaire**

(https://www.labaule.fr/fileadmin/La_Baule/SERVICES/Sports/MLB_029_FICHE_PRE_DEMANDE_Manifestation_Sportive.pdf) de pré-demande pour l'organisation d'une manifestation sportive.

Fil Infos



SANTÉ, SOLIDARITÉS, SPORT
Journée bauloise de l'inclusion
: L'olympisme pour tous !



SPORT
Les porteurs de La Baule-
Escoublac connus



SPORT
Abandon de Sébastien
Rogues à la Transat Jacques
Vabre : La Ville lui apporte son
soutien plein et entier



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

☎ 02 51 75 75 75

